

Ville de Rochefort

Déclaration de politique communale 2018-2024

Les élections communales du 14 octobre 2018 ont très clairement confirmé, avec **17 sièges sur les 23** que compte le Conseil communal, les deux partenaires de la précédente majorité, unis sur une même liste, CAP 2030 – I.C.

Forts du **mandat clair** qui nous a été confié par l'électeur, nous entendons bien entendu mettre en œuvre le programme sur la base duquel nous avons sollicité sa confiance.

Nous souhaitons néanmoins **décloisonner notre manière de faire**, sortir des logiques de partis ou de liste, pour répondre aux préoccupations de toutes les Rochefortoises et de tous les Rochefortois, quelles que soient leurs convictions.

Nous sommes en effet convaincus que le contexte sociétal de repli sur soi et d'isolement, induit entre autres par l'omniprésence des réseaux sociaux, nous oblige à tout faire pour maintenir voire **réinventer des formes de vivre-ensemble** qui permettent à chacun, sans distinction de race, de couleur, de sexe, de conviction mais aussi d'origine sociale ou de choix de vie, de trouver sa juste place au sein de la communauté humaine que représente Rochefort.

Nous connaissons les **spécificités de notre commune** : la qualité de son environnement et du cadre de vie, ses nombreuses ressources naturelles, son attractivité touristique, le dynamisme de son secteur associatif, son voisinage avec Marche-en-Famenne...

S'y ajoutent les thématiques partagées dans toute la Wallonie voire au-delà, comme la lutte sur un **double front**, celui de **l'emploi** et des **dérèglements climatiques** à travers notamment une meilleure réflexion sur la mobilité ou l'utilisation rationnelle des énergies.

Ce sont autant de **défis** que nous nous devons de relever.

Pas tout seul, entre mandataires politiques, mais en **mobilisant toutes les forces vives, toutes les énergies et les talents rochefortois**, ainsi qu'en actionnant tous les relais envisageables aux autres niveaux de pouvoir que sont la Province de Namur, la Région wallonne ou l'État Fédéral.

Nous devons également la vérité aux Rochefortois : ce travail est colossal, et tout ne pourra pas être réalisé tout de suite. Rome ne s'est pas faite en un jour, et nous ne succomberons pas à la facilité des promesses en l'air.

Contrairement à d'autres villes et communes, cette action pourra s'inscrire, à Rochefort, dans un **contexte budgétaire sain**, fruit de la gestion rigoureuse des années précédentes.

À cet égard, nous veillerons à poursuivre cette **gestion responsable** qui nous a permis de consolider une réserve de plus de deux millions d'euros disponible pour répondre aux besoins émergents ou pour parer à tout imprévu.

Nous nous engageons également à maintenir une **fiscalité juste et modérée** grâce, notamment, aux synergies entre la Commune, le CPAS, les fabriques d'église, la zone de Police Lesse et Lhomme, qui doivent nous permettre de renforcer les solidarités et dégager de nombreuses **économies d'échelle**.

Gouverner, c'est prévoir. C'est d'ailleurs la signification de notre dénomination électorale : CAP 2030, parce que nous souhaitons fixer un horizon, agir dès maintenant mais en anticipant l'avenir et l'horizon, minimal, des deux législatures à venir.

La présente déclaration de politique communale est établie à cet effet : **tracer les lignes directrices** de notre action au bénéfice de tous les citoyens de Rochefort.

Bien entendu, tracer les grandes lignes de notre action future ne signifie pas que **nous prétendons à l'exhaustivité**. Bien d'autres idées et projets viendront – nous l'espérons – compléter ou faire évoluer cette liste au fil des mois et des années. Ils seront le fruit des circonstances, des rencontres, des opportunités qui se présenteront en cours de mandature.

Sans parler des **échanges avec la minorité** que nous espérons respectueux, constructifs et porteurs de réalisations concrètes.

Gouvernance et Participation citoyenne

Décloisonner notre manière de gouverner, c'est s'ouvrir à **toutes les sensibilités** présentes autour de la table du Conseil communal mais surtout à **tous les citoyens**. Nous sommes en effet convaincus qu'une action communale efficace nécessite d'être anticipée et comprise avec et par ceux-ci.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de la mise en place d'un **Échevinat de la Participation citoyenne** s'appuyant sur les différents organes consultatifs communaux (conseils des enfants, des aînés, des personnes handicapées...).

Implication citoyenne qui passera également par la création d'un **budget participatif** entre les mains de citoyens afin de concrétiser des initiatives initiées par eux.

L'implication des citoyens dans les **jumelages** entre Rochefort et d'autres villes étrangères (Estaires, Morges) sera aussi garantie, par exemple par leur participation aux voyages, l'accueil des villes jumelées ou l'organisation de tournois sportifs.

Par ailleurs, un service au public de haute qualité nécessite que **l'accueil, la transparence et la communication** soient particulièrement soignés. Tout sera mis en œuvre pour rapprocher davantage les citoyens et l'administration, notamment via :

- la création d'un **guichet d'accueil unique** à l'hôtel de ville permettant de diriger au mieux les citoyens vers les différents services compétents ;

- l'amélioration du **site internet** communal, avec un espace partagé plus didactique et plus accessible ;
- la création d'une **application communale** pour smartphone permettant de signaler les problèmes sur le domaine public (nids de poule, dépôts sauvages, lampes défectueuses, ...) ;
- la création d'une **page facebook** unique pour les différents services communaux afin notamment d'améliorer la promotion des agendas sportifs, culturels et associatifs et de permettre le signalement d'informations et d'incidents techniques ; l'achat de nouveaux **panneaux d'information** didactiques ;
- la mise à disposition gratuite de **wifi** dans plusieurs espaces publics : Hôtel de Ville, bibliothèque, syndicats d'initiative, centre culturel...

Préserver notre environnement par la transition écologique

On l'a dit, la **qualité de l'environnement** et les **richesses naturelles** de notre commune sont un de ses atouts majeurs.

Nous souhaitons les préserver et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en inscrivant Rochefort dans une **logique de transition écologique** qui doit devenir la colonne vertébrale de notre gestion locale.

En conséquence, le « portefeuille » de **compétences du Bourgmestre** s'est vu adjoindre celle de la transition écologique, soulignant ainsi à la fois l'importance de cet enjeu et sa nécessaire approche transversale.

Cela s'inscrit également dans la suite des engagements pris par notre commune lors de son adhésion au **plan POLLEC 3** et à la **Convention des maires pour le climat et l'énergie** qui fixe entre autres comme objectifs :

- la réduction des émissions CO² de 40 % ;
- la réduction de la consommation énergétique de 27 % ;
- la production, via les énergies renouvelables de 27 % de la consommation,...

Dans ce cadre, la Ville de Rochefort adoptera tout prochainement, conjointement avec les communes de Marche-en-Famenne et de Somme-Leuze dans le cadre du Pays de Famenne, un **Plan d'Actions Énergie Durable en faveur du Climat** (PAEDC).

Parallèlement, l'engagement de la Ville de Rochefort dans le nécessaire processus de transition écologique se traduira également par :

- l'engagement de la Ville dans le respect des objectifs des **COP 21 et 23**, en réduisant notamment de 10% les déchets, tant de l'administration communale que des habitants ;
- la poursuite et l'intensification de notre collaboration en matière environnementale avec les 5 communes voisines du **Pays de Famenne** ;
- la **réduction de la consommation énergétique** communale : isolation des bâtiments, réduction de la consommation, achat de véhicules moins polluants, installation de panneaux photovoltaïques... ;
- la sensibilisation au **respect de l'environnement**, notamment en luttant contre le gaspillage et en favorisant la réduction des déchets, l'éco-consommation et les éco-gestes ;
- la **distribution de poules** afin de promouvoir le non-gaspillage alimentaire et le recyclage et la création dans ce but d'un poulailler dans les écoles et à la maison de repos ;
- la création d'une **forêt des nouveaux-nés**, via la plantation d'un arbre pour chaque naissance ;

- le remplacement des **bulles à verre** par des modèles enterrés, l'installation de **poubelles intelligentes** favorisant le tri des déchets, de **cendriers urbains**, le renforcement de la sensibilisation à la propreté publique et l'application des sanctions administratives en cas d'infraction ;
- l'embellissement des étendues d'herbe par l'aménagement de **prés fleuris** favorisant la pollinisation et la conservation des abeilles ;
- le maintien d'une politique de **fleurissement du centre-ville** et des villages, l'encouragement des citoyens au fleurissement des façades et à la participation au concours « Wallonie en fleurs » ;
- l'aménagement des allées des **cimetières** en s'adaptant à l'interdiction d'utilisation des herbicides et l'aménagement d'espaces de récolte des plantes fanées.

Vivre et se déplacer en toute sécurité

Tout citoyen ou visiteur de Rochefort doit pouvoir s'y épanouir sans craindre pour son intégrité physique ou celle de ses proches. Nous serons attentifs à **endiguer efficacement l'insécurité** (et le sentiment d'insécurité) que ce soit dans l'espace public, chez les particuliers ou encore sur nos routes, notamment par :

- le renforcement du contact et de l'information entre les citoyens et les **agents de police de quartier** en vue de prévenir les risques liés à la sécurité (cambriolages, arnaques, ...) ;
- le renforcement du cadre policier avec une attention particulière sur ses **missions de prévention** ;
- le renforcement de la sécurité de l'espace public par l'extension du réseau de **caméras de surveillance** dans les lieux de rassemblements ;

- l'amplification de tous les moyens visant à **réduire la vitesse excessive** : radars, ralentisseurs, chicanes... ;
- la mise en œuvre des **priorités du plan communal de mobilité** afin d'améliorer la sécurité de tous, l'accessibilité et la fluidité aux différents points stratégiques de la commune (comprenant la gestion de la mobilité dans le centre-ville et à Han-sur-Lesse, aux abords de l'école du rond-point, les parkings publics et le stationnement au sein de la commune) ;
- la poursuite du programme de modernisation et de rénovation des **voiries communales** et des espaces publics, en ce compris l'adaptation des trottoirs et passages piétons pour les personnes à mobilité réduite ou les aînés ;
- l'amélioration de **l'éclairage public** aux endroits sensibles, avec utilisation de lampes LED ;
- l'aménagement et la sécurisation de **pistes cyclables** le long des grandes voies reliant les villages entre eux et l'amélioration de la sécurité sur le Ravel (éclairage, entretien, ...) ;
- l'amélioration de la mobilité en encourageant les **nouveaux modes** de déplacements (vélos, trottinettes électriques, overboard,...) ;
- la sensibilisation à la sécurité routière à destination des **usagers faibles**.

Cohésion sociale, bien-être et cadre de vie

Le **vivre ensemble** n'est pas inné, mais se construit patiemment avec la bonne volonté de chacun.

Pour lutter contre l'exclusion et **renforcer la cohésion sociale**, la Ville et le CPAS doivent impulser des politiques qui assurent à chacun des conditions d'accès au bien-être, permettent d'acquérir ou de préserver l'autonomie et de participer activement à la vie de la société.

Il n'y a pas de cohésion sociale possible sans la garantie d'accès à un **logement décent**. Sans toit, il est pour ainsi dire impossible de trouver sa place dans la société, de pouvoir développer une vie de famille, trouver un emploi et se réaliser de manière générale.

Si le logement est une compétence dépendant principalement du niveau régional, la Commune peut et veut y contribuer, par exemple via :

- le développement de **nouveaux lotissements** afin d'offrir des opportunités d'achat de terrains et de maisons ;
- le développement de **logements publics**, neufs ou par la rénovation de bâtiments communaux ;
- la promotion de la rénovation de **logements insalubres** ou à l'abandon ;
- la sensibilisation à la création de **logements pour les personnes handicapées** lors de la construction ou la rénovation d'immeubles à appartements ;
- la poursuite de la construction de nouveaux **logements** pour couples, **personnes âgées et moins valides**.

A côté du logement, nous entendons garantir à chacune et chacun une juste place dans notre société, en mettant en œuvre un maximum de conditions ou d'opportunités de se réaliser. Ainsi nous souhaitons :

- la création d'une **maison médicale** pluridisciplinaire, mise à disposition des acteurs de soins qui le souhaitent avec secrétariat partagé afin de répondre aux besoins médicaux de la population ;
- la création d'un **café solidaire/ restaurant social** afin de permettre aux personnes isolées de se rencontrer et de partager un moment convivial autour d'un repas ou d'un café ;
- la mise en place d'un protocole entre la commune et les partenaires sociaux à suivre dans les **situations d'urgence** (prise en charge des personnes à reloger, violences conjugales, migrants ...) ;
- l'extension et l'amélioration de la **maison de repos** et l'intégration d'un cantou (unité de vie spécifique pour personnes atteintes d'Alzheimer) ;
- la création d'une **résidence services** ;
- l'achat d'une **seconde navette sociale** avec extension de l'offre au moins de 60 ans ;
- l'aménagement et la rénovation des espaces et bâtiments publics (écoles, services communaux, aménagements sportifs et culturels) en veillant à **faciliter l'accès** aux **personnes à mobilité réduite** (aînés, personnes handicapées, aux jeunes enfants, aux parents avec poussettes) ;
- l'encouragement à une plus grande **prise en compte du handicap** dans les écoles, le sport, les activités,... particulièrement chez les enfants ;

- la promotion des initiatives luttant contre **l'isolement des seniors** en maintenant des liens sociaux ;
- la promotion des **activités intergénérationnelles** d'échange de services et des savoirs (surveillance des enfants, aide aux devoirs, etc.) ;
- la promotion du **bénévolat** pour tous.

Un enseignement de qualité et une culture ouverte à tous

L'école et la culture sont parmi les meilleurs vecteurs d'élévation personnelle. Nous entendons que l'enseignement communal continue à garantir des conditions d'accessibilité pour tous, tout en s'adaptant aux réalités démographiques et sociologiques. C'est pourquoi nous projetons, entre autres :

- la poursuite de l'octroi d'une **allocation de rentrée scolaire** pour chaque enfant de la commune à faire valoir dans les commerces locaux ;
- la création d'une **nouvelle crèche** sur le site de Préhyr comprenant des aires adaptées pour bébés et des aires à destination des enfants 1-2 1/2 ans ;
- la création de **nouvelles classes** dans les écoles de Han-sur-Lesse, Havrenne et du Rond-point ;
- la poursuite de l'intégration du **numérique** dans les écoles ;
- l'organisation de **journées de sensibilisation** à une alimentation saine, à la sécurité routière, au harcèlement, ... dans les écoles ou à destination d'un public plus large, en collaboration avec les acteurs de terrains ;

- le soutien aux réseaux organisant le **déplacement groupé** en vélo ou en covoiturage de et vers les écoles et activités extrascolaires ;
- le maintien de la sensibilisation de nos enfants au nécessaire **devoir de mémoire** en collaboration avec les associations patriotiques ;
- le soutien financier et matériel aux initiatives citoyennes et associatives en matière socio-culturelle (festivals, manifestations, spectacles, ...) ;
- l'installation de **boîtes à livres** dans toute l'entité ;
- la finalisation de la rénovation des bâtiments de l'ancienne école de Préhyr afin de créer un véritable **quartier des associations**.

Une jeunesse écoutée, valorisée et des sportifs encouragés

Toujours avec l'objectif de permettre à chacun de se réaliser, nous entendons encourager la **pratique du sport pour et par tous**, qu'il s'agisse de disciplines connues ou moins connues par :

- l'agrandissement du **hall sportif de Jemelle** et la rénovation des installations sportives existantes ;
- l'entretien et la **rénovation** des différentes installations sportives et des buvettes ;
- la concrétisation de **l'académie de football** rassemblant les différents clubs de l'entité et la construction d'un complexe footballistique disposant de terrains synthétiques ;
- la poursuite du programme d'installation de **terrains multisports** dans les quartiers et villages ;
- le déménagement et l'agrandissement du **skate-park** et l'installation d'un terrain multisports sur le site de l'école de Préhyr ;
- l'organisation de la **journée du sportif** : conférences, conseils diététiques pour une bonne préparation à l'effort et la prise de repas en commun, simultanément au salon des associations et du bien-être ;

- la création d'un circuit éclairé, balisé et gradué pour le jogging ;
- l'installation de modules de fitness urbain, à l'image des aires multisports.

En lien avec la pratique sportive mais pas uniquement, nous entendons **accompagner les jeunes** pour leur offrir les meilleures conditions de s'organiser, d'entreprendre ou de réaliser leurs projets. Nous pensons notamment à :

- le développement du nombre de **jobs d'étudiants** communaux ;
- l'organisation d'une journée de rencontre (**jobs days**) entre jeunes et acteurs du monde du travail afin de favoriser la découverte de différents métiers ;
- le développement d'un **coaching scolaire** avec la mise à disposition d'une salle d'études pour les étudiants ;
- le **soutien humain, logistique et financier** aux initiatives des jeunes citoyens, des clubs sportifs, ... (festivals, initiatives sportives, ...) ;
- l'engagement **d'éducateurs de rue** ;
- la formation des citoyens aux **premiers secours** BEPS.

Une économie locale forte pour un emploi durable

L'accès à l'emploi à tous ceux qui en cherchent continuera à être une priorité pour nous. Bien qu'il soit dans la moyenne wallonne notre taux de chômage reste en effet trop élevé et ne peut nous satisfaire.

Bien entendu, la ville, à elle seule ne pourra relever le défi de l'emploi. Le rôle d'un pouvoir public comme le nôtre est de **créer les conditions favorables** au développement de nos entreprises et commerces existants ainsi que d'attirer davantage d'investisseurs sur nos terres.

Ainsi, la Ville, par le biais de son Agence de Développement Local (ADL), continuera à détecter les projets de nature à **renforcer le développement** de la commune par une coordination des projets générateurs d'emplois et par la mise en relation des différents acteurs.

Dans cette optique, la Ville continuera à s'investir aux côtés des forces vives économiques rochefortoises rassemblées au sein de GEROCH et du comité des commerçants et à soutenir financièrement et logistiquement leurs initiatives; elle sera également leur relais auprès d'autres opérateurs, instances ou institutions (BEP, UCM, Région wallonne,...).

Un soutien particulier sera accordé aux initiatives visant à mettre en avant **nos producteurs locaux** et à favoriser la vente en **circuits courts**.

Enfin, il conviendra de poursuivre l'accompagnement au quotidien des **demandeurs d'emploi** dans leurs recherches de travail ainsi que dans le développement de **l'offre de formations** menant à l'emploi. La Ville maintiendra donc son soutien et son implication dans la **Maison de l'emploi** Rochefort-Houyet et **l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)**.

Nous proposons donc :

- Le maintien des **primes** communales en matière socio-économique ;
- La redynamisation et la restructuration du **parc d'activités économiques** en collaboration avec le Bureau économique de la Province ;
- Le soutien au fonctionnement de la **Maison de l'emploi** et de l'Agence Locale pour l'Emploi (**ALE**) par la mise à disposition de locaux et la garantie d'un financement adéquat ;
- Le soutien à la **vente via les circuits** courts en encourageant le développement d'épiceries locales et la création d'un **atelier rural** sur le site de l'ancienne école de Préhyr ;
- La mise à disposition pour le marché des produits de terroir (**ASBL Relais**) d'un lieu permanent qui soit une vitrine pour les agriculteurs et producteurs de l'entité ;
- Le soutien au **modèle d'agriculture familiale** et le renforcement du service de remplacement agricole ;
- L'encouragement des synergies, des échanges, voire de la sous-traitance entre les commerçants, les indépendants et les entrepreneurs locaux par un soutien adéquat au club d'entreprises **GEROCH** et au **Comité des commerçants** ;
- La fédération des **acteurs touristiques** locaux (Offices du tourisme, syndicats d'initiative, opérateurs du secteur Horeca) afin de présenter une offre la plus homogène possible (visuels, portail internet partagé, centrale de réservation,...) ;
- Le **renforcement de l'image de la Ville** en privilégiant des aménagements modernes, en veillant à une intégration cohérente des terrasses, des enseignes, de la signalisation, du fleurissement, des décorations saisonnières sur la base d'une Charte identitaire.